



Division de terrai sur zone ina

Par **chicken13**, le **22/03/2010 à 20:08**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un manoir sur un terrain de 8700m² a 2 minutes du centre ville. Sur ce terrain classe INA, il y a une annexe avec des fenetres et velux qui sert de garage et rangement. Je souhaite faire une division de 3 lots sur ce terrain, LOT 1 un terrain constructive de 2000m² (la mairie change le pos en ce moment et ce terrain en zone INA devrait passer en urbanisme dans les 6 mois a venir) LOT 2, le manoir avec 4500m², LOT 3, l'annexe qui est de 100m² au sol sur 2 etage, avec environ 1700m² de terrain. Je souhaite savoir si je peux vendre le LOT 2 et 3 des maintenant en faisant simplement un courier a la mairie, je mettrai l'electricite, l'eau et le tout a l'egout racorder a l'annexe. Pour le LOT 1, je dois attendre le nouveau POS de la ville.
Est ce que l'annexe peut construire une veranda de - 20m² sans probleme car en zone INA ???
merci pour vos reponses
alain

Par **elydaric**, le **23/03/2010 à 19:16**

Bonjour,
Il est impossible de vous répondre sans connaître le règlement de la zone INA.
Si vous souhaitez diviser votre propriété en plusieurs, il vous faut d'abord déposer une déclaration préalable pour division de terrain en mairie.

Par **chicken13**, le **25/03/2010 à 15:56**

Je sais que pour le terrain constructible je dois attendre que la mairie change le POS en fin d'annee car en zone INA, je peux faire que des lots de 6 terrains. Ma question actuelle est que sur le reste du terrain, il y a un manoir et 2 annexes, une annexe de 100m² au sol avec un

etage et des fenetres, une pieces amanager et le reste a amanager. Je veux vendre le lot 1 manoir et 4500m2, et lot 2 l'annexe et 2000 m2, ces batiment sont la depuis tout le temsp et on les vois sur les plan cadastrale. Je souhaite savoir qu'elle est ma demarche a effectuer, une sumple division de terrain en mairie avec les 2 lots.